

ISGF

International Scout and Guide Fellowship
(An organization for adults)



AISG

Amitié Internationale Scoute et Guide
(Une organisation pour adultes)

Bruxelles, 18 mars 2021

Chers membres,

Le 18 novembre vous avez été informés que le Comité mondial, au cours de sa réunion du 11 au 13 mars, choisirait entre 3 options pour l'organisation de la 29^e Conférence mondiale qui étaient :

- 1 Maintenir la conférence à Madrid comme prévu en août prochain
- 2 décider un nouveau report de la conférence pour la conserver en présentiel
- 3 décider une visioconférence à la date prévue en août 2021

Juste avant sa réunion le Comité mondial a été informé par l'hôte espagnol que la situation ne permettrait pas de maintenir la conférence comme prévu initialement. Les options 2 et 3 subsistent. Le Comité mondial a donc décidé d'organiser un référendum parmi les membres par application de l'article 8.8 des statuts de l'AISG. Le référendum vous propose de choisir entre ces 2 options légèrement amendées : avoir une vidéoconférence en octobre 2021 ou reporter la conférence à février 2022 (ce qui est possible pour le pays hôte).

Il y a du pour et du contre pour chaque solution : un report a pour avantages principaux que la Conférence mondiale n'est pas seulement une « réunion juridique ». C'est aussi le moment où on rencontre d'anciens ou nouveaux amis, où on peut tenir des discussions pratiques (lors de la 28^e conférence nous avons adopté la « déclaration de Bali ») et il est possible d'avoir des échanges sur certaines valeurs ou certains sujets. Pour une vidéoconférence l'avantage principal est que nous ne dépendrions pas de l'évolution de la pandémie ou de l'autorisation de voyager liée aux vaccinations. Et cela permettrait d'avoir une date définitive pour le renouvellement du Comité mondial, lui permettant ainsi de continuer son travail.

Si nous avons une conférence physique, elle suivra principalement le programme préparé pour août dernier. Si nous avons une vidéoconférence, l'ordre du jour devra être ajusté en limitant notamment aux « points juridiques » : approbation du rapport du Comité mondial et du rapport financier ; élections de 3 nouveaux membres pour le Comité mondial, choix de l'endroit où se tiendra la 30^e conférence en 2024 ; amendements aux statuts et règlement ; motions, décision sur les cotisations. Une modification des règles de procédure sera proposée.

Chaque membre dispose d'1 vote qui sera renvoyé au nom de l'ANSG par son président ou son secrétaire international. Le Comité mondial a désigné comme scrutateurs Jane Wardropper et Jean-François Lévy, membres de l'équipe juridique de l'AISG, et Nathalie Henrard, notre Secrétaire générale. Le vote sera clos le 15 avril 2021 à 24 h (heure de Bruxelles) et les votes reçus plus tard ne seront pas pris en compte. Veuillez renvoyer le bulletin de vote complété par email à isgfref2021@isgf.org

Une fois que nous aurons les résultats du référendum, vous recevrez un nouveau calendrier des documents et des explications sur la façon de traiter vos propositions pour les candidats au Comité mondial, pour le lieu de la 30^e conférence, pour les amendements aux statuts et pour les autres motions que vous souhaitez proposer.

Au nom du Comité mondial de l'AISG,

Nathalie Henrard
Secrétaire Générale
Bureau mondial de l'AISG